

Perpignan, le lundi 23 septembre 2024



18, rue Antoine Condorcet
66000 PERPIGNAN
04 68 50 78 44
snu66@snuipp.fr

à Mme la Directrice académique
des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
département des Pyrénées-Orientales

Madame la Directrice académique,

Les écoles ont été destinataires ce jeudi 19 septembre 2024 d'une circulaire de votre part concernant les sorties scolaires sans nuitée et la nouvelle gestion de celles-ci via l'application « SortieSco ».

L'utilisation de cette application (non intuitive et compliquée) pour les sorties avec nuitée était déjà vécue comme chronophage pour les collègues.

Le fait de généraliser son utilisation pour toutes les sorties (régulières, de proximité ou autres) va alourdir encore plus le quotidien des enseignants. Les diverses enquêtes sur le temps de travail des enseignants vont toutes dans le même sens : nous sommes à plus de 42h par semaine.

De plus, cette démarche ne va pas dans le sens de l'allègement des tâches des directrices et directeurs.

Jusqu'à présent, les collègues qui organisaient une sortie scolaire complétaient 3 jours avant le formulaire officiel papier et le donnaient à leur directrice ou directeur pour signature et validation, démarche simple et rapide.

Enfin, la transmission de ces demandes va passer par l'IEN puis par le bureau de Vie des élèves, alors que les textes ne le demandent pas. Une transmission à la directrice ou au directeur est simplement nécessaire.

Aussi, nous vous demandons d'accepter que les collègues continuent de remplir ce document papier à l'occasion de leurs sorties scolaires sans nuitées, qu'elles soient régulières ou occasionnelles. C'est la consigne que nous allons leur donner.

Soyez assurée, Madame la Directrice académique, de notre profond attachement au service public et laïque d'Éducation.

Audrey Corrège, Jérôme Guy et Jean-François Noguès
Co-secrétaires de la FSU-SNUipp 66